BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1581

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

788 673 994 RCS Paris.
SJ15.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 7500.00 EUR.
Adresse : 90, rue Balard, 75015 Paris.
Précédent propriétaire : 788 673 994 RCS Paris. **SJ15.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SJ 11 Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 32 rue Maurice Rigolet 91550 Paray-Vieille-Poste Capital : 900.00 EUR Numéro unique d'identification : 522015593 Lieu d'immatriculation : Evry. Société absorbee : SJ15 Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 90 rue Balard 75015 Paris Capital : 7500.00 EUR Numéro unique d'identification : 788673994 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 473576.00 EUR - passif de 79528.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En contrepartie de la valeur nette des apports ainsi effectués par la Société « SJ15 », les parties sont convenues de déterminer la rémunération attribuée à la Société « SJ15 » Selon cette évaluation, la valeur de la part sociale de chaque société participante est la suivante : - Société « SJ15 » : 525,40 €uros, - Société « SJ 11 » : 4.156,32 €uros. En conséquence, pour les besoins de la rémunération des apports, le rapport d'échange des parts sociales est fixé à 0,93 parts nouvelles pour une part ancienne. La Société « SJ 11 » procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 840 Euros, pour le porter de 900 Euros à 1.740 Euros, par création de 84 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 10 Euros chacune qui seront directement attribuées aux associés de la Société Absorbée, . Montant de la prime de fusion / scission : 393160.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 31.08.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SJ 11 : 30.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Evry). Pour la société SJ15 : 24.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..